

## COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 3 JUIN 2016

L'an deux mille seize, le trois juin, à vingt heures trente, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué s'est réuni à la salle de la mairie, sous la présidence de Madame SOUBRY Sylviane, Maire.

**Etaient présents, Mesdames et Messieurs** : Sylviane SOUBRY, Jean-Louis MESMIN, André DEHAYES, Isabelle HERAULT, Jacques JOYEUX, Aurélien POUILLAUDE.

**Absents excusés, Mesdames et Messieurs** : Mireille FAUGEROUX, Daniel ALADENISE, Daniel BOURGOIN, Coralie PETIT, Didier CARJAT.

### 1) APPROBATION COMPTE RENDU

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le compte rendu de la séance du 2 mai 2016.

### 2) DESIGNATION D'UN(E) SECRETAIRE DE SEANCE

M. Jean-Louis MESMIN a été désigné secrétaire de séance.

### 3) DÉLIBÉRATIONS

#### ❖ Proposition de convention d'adhésion avec le SIMER pour un groupement de commandes pour la fourniture de panneaux de signalisation

**Vu** les articles L5721-1 à L5721-9 du Code Générales des Collectivités Territoriales ;

**Vu** les statuts du Syndicat Mixte pour l'Équipement Rural (SIMER) ;

**Vu** les articles 28 et 42-2° de l'ordonnance n°2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics ;

**Vu** l'article 27 du décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics ;

**Considérant** que par courrier en date du 27 novembre 2015, le SIMER a proposé la constitution d'un groupement de commandes pour l'achat de panneaux de signalisation de police,

**Considérant** que l'intérêt d'un tel achat groupé, prescrit par l'article 28 de l'ordonnance du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics, réside dans les économies d'échelle escomptées et dans le temps gagné en procédures marchés,

**Considérant** que le coordonnateur dudit groupement sera le SIMER. A ce titre, il sera notamment chargé de la rédaction du dossier de consultation des entreprises, en lien avec les membres, du lancement et du suivi de la procédure de mise en concurrence, du choix du titulaire, de la signature et de la notification de l'ensemble des candidats, de la centralisation des commandes, du règlement des demandes de paiement du titulaire (remboursement du coordonnateur par les membres), de la réception des livraisons, du suivi des éventuels avenants et de la reconduction du marché le cas échéant,

**Considérant** que la convention précise que la mission de coordonnateur ne donne pas lieu à rémunération,

**Considérant** que le marché sera conclu pour une durée d'un an, reconductible une fois pour une période de douze (12) mois,

Le Conseil municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide :

- ✓ D'autoriser l'adhésion au groupement de commandes pour la fourniture et la livraison de panneaux de signalisation de police dont le coordonnateur est le SIMER
- ✓ D'autoriser Mme Le Maire à signer la convention constitutive du groupement de commandes et toutes autres pièces afférentes au dossier.

### ❖ Proposition de convention pour une étude de faisabilité concernant la création d'une zone d'habitat à proximité du cimetière

Madame le Maire expose que la Commune a sollicité l'Agence Technique Départementale de la Vienne pour une étude de faisabilité concernant la création d'une zone d'habitat à proximité du cimetière.

Une proposition de convention a été établie afin de définir les modalités d'exécution et de rémunération de la mission confiée par le Maître d'ouvrage au prestataire de services :

⇒ Description et phasage :

- Sur la base de l'étude préalable et des connaissances des demandes du maître d'ouvrage, définition du programme de logement de l'opération,
- Intégration de l'aménagement dans le fonctionnement urbain de la commune,
- Identification des contraintes réglementaires et techniques pour réaliser l'opération,
- Réalisation d'un bilan financier sommaire de l'opération.

⇒ La rémunération est fixée à la somme globale et forfaitaire de 2 604 € TTC.

Madame Le Maire sollicite l'accord du Conseil Municipal afin de l'autoriser à conclure la convention entre l'Agence Technique Départementale et la commune de Moussac-Sur-Vienne.

Le Conseil Municipal à l'unanimité accepte la proposition de convention formulée par l'Agence technique départementale et des éléments tarifaires liés à cette prestation et autorise Mme Le Maire à signer tous documents y afférents.

### ❖ Proposition de convention avec l'Association sportive artistique et culturelle de Colombiers pour le bal du 14 juillet

Madame le Maire expose que la Commune a sollicité l'Association Sportive Artistique et Culturelle de Colombiers – Boit'Afolk pour le bal du 14 juillet 2016.

Les conditions financières sont les suivantes :

- Prestation : 400 €,
- Frais de sonorisation : 100 €
- Fourniture de repas, casse-croûte, boissons pour 10 personnes.

Madame Le Maire sollicite l'accord du Conseil Municipal afin de l'autoriser à conclure la convention entre l'ASAC Colombiers – Boit'Afolk et la commune de Moussac-Sur-Vienne.

Le Conseil Municipal à l'unanimité accepte la proposition de convention et des éléments tarifaires et autorise Mme Le Maire à signer le document.

## 4) POINT SUR LES RECRUTEMENTS DU PERSONNEL TECHNIQUE ET SAISONNIER

### **Recrutement d'un(e) saisonnier pour les activités estivales du site du moulin Chauvet**

Après entretien, le 19 mai, avec 4 candidats, Valentine ARCHIMBAUD - 19 ans - a été retenue comme saisonnière pour la période du 01/07 au 31/08/2016.

### **Recrutement d'un(e) Adjoint technique chargé de l'entretien des locaux communaux et de l'accueil des touristes**

Après entretien, le 19 mai, avec 4 candidats, Sabine CHANTEMARGUE a été retenue pour remplacer à partir du 13 juin 2016 Sabrina LEVESQUE, démissionnaire.

### **Arrêt pour maladie d'Eric DAILLER – Adjoint Technique**

Pour pallier à la prolongation de l'arrêt pour maladie d'Eric DAILLER, il a été décidé de prolonger d'une part, le contrat à temps plein de Yannick ARCHIMBAUD jusqu'au 26/08/2016 et, d'autre part, celui à mi-temps de Michel JARASSIER jusqu'au 11/08/2016.

## 5) COMPTES RENDUS DES REUNIONS

*Commission Communautaire « Sports/Loisirs/Services » : le 09/05/2016 – a assisté : André DEHAYES*

### **Réflexions du groupe de travail « Sports – Aires d'accueil » dans le cadre du projet de fusion et de la préparation de la création de la future Communauté de Communes.**

Il s'agit de déterminer l'affectation de la gestion des piscines, des stands de tir, des boulodromes, des dojos, des gymnases, des transports scolaires vers les piscines, des fonds d'aide aux transports des intervenants et des aires d'accueil des gens du voyage. La gestion de ces différents éléments sera communale ou communautaire.

**Demande de subvention de la commune de Queaux pour l'aménagement de l'accueil des canoës-kayaks :** la participation de la CCM serait à hauteur de 50% du prix des travaux soit 4 858,18€.

*Commission Communautaire « Développement Economique et Tourisme » : le 10/05/2016 – ont assisté : Didier CARJAT et Jean-Louis MESMIN*

### **Points évoqués**

Commission communautaire « Développement économique » : Projets de délibération

*Conventions modificatives des actes de ventes à terme*

Dans le cadre de sa compétence « Développement Economique », la CCM permet aux entreprises artisanales et industrielles de s'installer, s'agrandir ou de rénover leurs bâtiments. En ce sens, elle a conclu avec des entreprises du territoire des actes de vente ferme avec transfert de propriété retardé au jour de paiement intégral du prix afin de leur permettre de développer leur activité.

Dans la majorité des actes de vente à terme signés, l'entreprise prend elle-même en charge la taxe foncière et l'assurance propriétaire. Cependant, certains actes de vente à terme ne précisent pas qui prend en charge ces taxes et, la CCM règle ces charges pour ensuite les refacturer aux entreprises concernées.

De ce fait, il s'avère nécessaire d'harmoniser tous les actes de vente afin d'éviter des impayés supportés par la CCM, d'où l'élaboration d'une nouvelle convention à conclure avec les entreprises concernées.

*Challenge entreprises – Convention de partenariat avec La CCL*

Dans le cadre du challenge inter-entreprises qui aura lieu le vendredi 24 juin à l'Isle-Jourdain et au Vigeant, la CCM a sollicité la CCL pour Co-organiser cette manifestation. La CCL a donné son accord et il a été convenu d'établir une convention de partenariat afin de partager les coûts d'organisation entre les 2 CC, à savoir 2.500,00€ chacune.

Commission communautaire « Tourisme » : Projets de délibération

*Convention d'objectifs et de moyens 2016 pour les offices de tourisme*

Dans le cadre de la loi NOTRe, la CCM doit créer un Office de Pôle touristique au plus tard le 01/01/2017 qui devra remplacer les OT (anciennement de périmètre cantonal).

A ce titre, les associations existantes qui assurent la promotion touristique n'auront plus d'objet social, de financement, de local et de personnel. Il s'agit de leur demander de se dissoudre via une convention d'objectifs et de moyens pour 2016.

*Achat de bornes d'information touristique*

Ces bornes permettent via un portail unique de communiquer sur les atouts du territoire :

- ▶ Les sites de visite, les activités de loisirs et l'offre d'hébergement et de restauration,
- ▶ Les manifestations à caractère touristique prévus sur le territoire.

Deux bornes vont être achetées pour tester le concept. Elles seront placées à des endroits stratégiques du territoire (devant les offices de tourisme, sur les lieux de passage...).

Le coût d'une borne varie entre 4.000,00€ et 9.000,00€ selon les options et la taille de l'écran. La Région pourrait financer cette dépense à hauteur de 80%.

**Visite de l'hôtel du Département : le 11/05/2016 - a assisté : Sylviane SOUBRY**

Lors de la visite de l'hôtel du Département, un bilan des actions entreprises par le Département depuis sa mise en place ont fait l'objet de plusieurs échanges.

**Commission communautaire « Santé » : le 12/05/2016 – a assisté : Sylviane SOUBRY**

**Les actions de la Communauté de Communes du Montmorillonnais :**

- ▶ Bilan de la « semaine de santé »,
- ▶ Actualité des Pôles et Maisons de santé :
  - ⇒ **Projets communautaires :**
    - Pôle santé de l'Isle-Jourdain/Adriers : en cours de réflexion,
    - Maisons de santé de la Trimouille : pose de la première pierre,
  - ⇒ **Actions communales :**
    - Maison médicale d'Availles-Limouzine déjà inaugurée
    - Maison médicale de Mauprévoir en cours de réflexion
    - Pôle de santé d'Usson du Poitou en cours de réflexion

**Les actions de la Communauté de Communes du Lussacois :**

- ⇒ **Les actions communales**
  - Maison pluri-disciplinaires à Lussac-Les-Châteaux
  - Pôle médical de Civaux : convention de mise à disposition
- ▶ Groupe d'échanges Santé dans le cadre de la nouvelle intercommunalité : état des lieux des 55 communes en cours,
- ▶ Retour sur la rencontre annuelle du Pôle hospitalier de Montmorillon.

**AG extraordinaire de l'office du tourisme de l'Isle-Jourdain : le 12/05/2016 - a assisté : Sylviane SOUBRY**

**Points évoqués :**

Dans le cadre de la loi NOTRe, la CCM doit créer un Office de Pôle touristique au plus tard le 01/01/2017 qui devra remplacer les OT (anciennement de périmètre cantonal).

A ce titre, les associations existantes qui assurent la promotion touristique n'auront plus d'objet social, de financement, de local et de personnel. Il s'agit de leur demander de se dissoudre via une convention d'objectifs et de moyens pour 2016.

**AG de l'Association des maires de la Vienne : le 13/05/2016 - a assisté : Sylviane SOUBRY**

**Points évoqués :**

- ▶ Présentation du rapport moral et du rapport financier pour l'exercice 2015,
- ▶ Adoption des cotisations départementales 2016,
- ▶ Intervention des invités locaux : Mme La Préfète de la Vienne, M. Le Président du Conseil Départemental de la Vienne, Mrs les Sénateurs de la Vienne, M. Le Président de l'AMF, M. Le Président de l'Association des Maires de la Vienne.

**Points évoqués :**

- ▶ Dans le cadre de la préparation à la création d'un nouvel EPCI au 1<sup>er</sup> janvier 2017, et en prévision de la prise de compétence voirie, un questionnaire, nécessaire à la connaissance du patrimoine, sera adressé à toutes les communes concernées,
- ▶ Travaux de voirie programmés sur 2016 dans la commune :
  - L'impasse des Sureaux,
  - « Les virages » des Grands Champs (De la RD 111 vers la Grâce de Dieu),
  - La place des Erables,
  - La route de la Vergne.

*Bilan communal des sentiers de randonnée et des rivières : le 18/05/2016 - ont assisté : Sylviane SOUBRY, Daniel ALADENISE, Isabelle HERAULT, Didier CARJAT, Gisèle JEAN – Maire de Queaux et Franck MOINE du Syndicat Mixte du Pays Montmorillon*

**Les sentiers de randonnée**

Tous les acteurs (Communes, randonneurs...) sont invités à faire remonter au SMPM les problèmes d'entretien et de balisage rencontrés.

**Les rivières**

Réfection du ponton en bois sur la Blourde au village de la Genevrie ; le problème de la barrière reste à régler.

**Jussie**

Arrachage prévue avant la saison estivale par les bénévoles (date à déterminer), le filet nécessaire au chantier sera emprunté au SMPM.

**Renouée** (Ru du Pré de l'Etang)

Abandon du programme d'éradication.

*Commission communautaire « finances/gestion administrative et financière du personnel » : le 24/05/2016 - a assisté : Sylviane SOUBRY*

**Points évoqués :**

- ▶ Fonds d'aide aux communes : examen des dossiers de demande de subventions,
- ▶ Budget 2016 : décision modificative n°1,
- ▶ Redevance d'enlèvement des ordures ménagères : admission en non valeur,
- ▶ Fonds de péréquation d'intérêt communautaire

Le montant de l'enveloppe communal est de 792 674,00€ pour 2016 contre 663 351,00€ en 2015. Si le principe de répartition appliqué en 2015 est maintenu, les montants 2016 se répartiraient de la façon suivante :

- Communes : 608 774,00€ (509 469,00€ en 2015),
  - CCM : 153 882,00€ (153 882,00€ en 2015).
- ▶ Création d'un poste de chargé de mission PLUi pour 4 ans,
  - ▶ Création d'un poste de responsable des ressources humaines dans le cadre de la nouvelle Communauté de Communes

*Conseil communautaire : le 26/052016 - a assisté : Sylviane SOUBRY*

**Principaux points évoqués :**

- ▶ Nouvelle organisation intercommunautaire,
- ▶ Convention d'objectifs et de moyens 2016 pour les offices de tourisme
- ▶ Challenge inter-entreprises
- ▶ Mise en place d'une borne informative touristique (test),
- ▶ Maison de santé de la Trimouille (convention avec la société IDS Santé),
- ▶ Accueil des canoës-kayaks à Queaux – voir CR ci-joint,

- ▶ Fonds d'aide aux communes : attribution de subventions,
- ▶ Réflexion sur la prise de compétence GEMAPI (Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations)

**Travaux d'extension du cimetière - Fouilles archéologiques : le 01/06/2016 - ont assisté : André DEHAYES et Sylviane SOUBRY**

### **Extension du cimetière**

Les services de l'institut national de recherches archéologiques et préventives – INRAP vont effectuer des fouilles sur l'emplacement de la future extension du cimetière. Elles auront lieu dans la semaine du 5 au 8 juillet 2016.

La programmation des travaux d'extension ne pourra se faire qu'à partir des conclusions du rapport diagnostic établi par l'INRAP et remis, pour décision, à la Direction Régionale des Affaires Culturelles - DRAC - Service Régional de l'Archéologie - SRA.

**CA de la MJC : le 26/05/2016 - a assisté : Isabelle HERAULT**

### **Points évoqués :**

- ▶ Prochaine AG le jeudi 16 juin 2016.
- ▶ Le compte financier 2015 laisse apparaître un excédent de + 22 455,00€. Un listage des opérations qui ont conduit à cet excédent a été proposé en séance. Par ailleurs, il a été décidé la possibilité de faire appel à un huissier pour recouvrer certaines sommes, afin de réduire « le montant des impayés » qui s'élève à environ 7 000,00€.
- ▶ Le 04/11/2016, la MJC fêtera ses 30 ans d'existence. Des animations, autour de cette date, seront mises en place dans chaque commune adhérente à la MJC.
- ▶ « Les foulées du viaduc » fêteront leurs 10 ans d'existence lors de l'épreuve qui aura lieu en septembre 2016.

**Commission communautaire « Environnement et Développement Durable » : le 01/06/2016 - a assisté : Isabelle HERAULT**

### **Parmi les points évoqués :**

#### **Point sur les travaux rivières et sentiers de randonnées**

- ▶ Sur la commune, quelques repousses de renouée ont été arrachées mais le résultat des travaux semble correct.
- ▶ Au Vigeant, sur un étang en barrage de la Pargue, il est envisagé l'arrachage de la jussie, pour lequel la CCM est régulièrement sollicitée par les communes. Le coût prévu se monte à 7200€, mais il semble minoré.
- ▶ Les règles concernant l'entretien des sentiers de randonnées ont été rappelées. Suite aux crues, il est demandé aux communes d'être attentives aux gués.

#### **Présentation de deux projets d'implantation d'éoliennes sur les communes de Mauprévoir/Pressac et sur Millac avant la demande d'avis du conseil communautaire.**

- ▶ Projet de Mauprévoir/Pressac : 6 éoliennes (184 m et 3,4MW). La commission émet un avis favorable.
- ▶ Projet de Millac : 4 éoliennes (180 m et 3MW). La commission émet un avis favorable.

## 6) INFORMATIONS et QUESTIONS DIVERSES

### Sylviane SOUBRY

#### Elaboration du PLUi - Les instances de la collaboration

Des pôles territoriaux ont été mis en place dans le cadre de l'animation de la démarche concernant l'élaboration du PLUi. La commune fait partie du pôle territorial de l'Isle-Jourdain qui comprend les communes de cet ancien canton.

Ce pôle sera constitué d'1 personne de chaque commune constituant le pôle.

Le pôle sera représenté par 2 référents de pôle (un d'une commune ayant un document d'urbanisme et un d'une commune régie par le RNU) qui participeront au comité de pilotage.

La commune sera représentée par Mme le Maire au sein du pôle territorial de l'Isle-Jourdain.

#### Subvention en liaison avec l'agrandissement du multi-services

La commune enregistre des difficultés d'obtention de la subvention accordée et attribuée par les fonds européens – FEADER.

#### Point sur le multiservices

De nouvelles règles de sécurité générées par la présence du débit de tabac sont imposées par le service des Douanes. Elles consistent à sécuriser les ouvertures de l'établissement par un dispositif mécanique et/ou électronique. Une visite de l'établissement par la gendarmerie habilitée à la protection des débits de tabac se fera courant juin.

Le système de refroidissement de la chambre froide est défectueux, des devis de réparation seront demandés.

#### Congés d'été :

Le secrétariat et l'Agence Postale seront ouverts de 9 h 00 à 12 h00 du lundi au vendredi du 1<sup>er</sup> juillet au 31 août.

Pendant les congés de Catherine HELIAS du 11 au 31 juillet, la permanence du secrétariat de la Mairie sera assurée par Carole DUBOST.

Pendant les congés de Carole DUBOST du 2 au 29 août, le remplacement à l'Agence Postale sera assuré par Evelyne FONTENEAU.

**Prochaine séance du Conseil Municipal  
Vendredi 1<sup>er</sup> juillet à 20h30**